



LE PLAN DES DÉPLACEMENTS URBAINS

La lettre d'information

Initiée en décembre 1995, la démarche d'élaboration du Plan des Déplacements Urbains arrive aujourd'hui à une étape importante : la présentation des scénarios d'organisation possible des déplacements dans l'agglomération lyonnaise...

Une concertation élargie

“Comme nous l'avions prévu dans notre calendrier initial, le temps est venu, maintenant, d'élargir le débat et la concertation en y impliquant les habitants de l'agglomération lyonnaise. De nombreux rendez-vous sont organisés sur l'ensemble de l'agglomération avec une grande exposition place Bellecour du 20 septembre au 5 octobre, des réunions d'information avec les élus des communes concernées et des expositions itinérantes sur l'ensemble de la Communauté Urbaine de Lyon. Tous ces rendez-vous ont un objectif clair : informer les habitants de l'agglomération sur les enjeux du Plan des Déplacements Urbains et les inviter à s'exprimer sur l'organisation des déplacements qu'ils jugeront la mieux adaptée pour l'avenir.



*Christian Philip
Président du Sytral*

et les communes) ainsi que par des responsables des milieux économiques et associatifs de l'agglomération. Ils reflètent trois choix d'organisation contrastés des déplacements dans notre agglomération : “la poursuite des efforts entrepris” (scénario A), “une politique cohérente des déplacements” (scénario B) ou “un nouveau visage pour la cité” (scénario C).

... pour un débat

La période de débat que nous avons souhaitée instaurer est une étape essentielle dans la réussite du futur Plan des Déplacements Urbains de l'agglomération lyonnaise. C'est pourquoi, élus, représentants des collectivités concernées, membres du Sytral, allons nous mobiliser pendant deux mois pour répondre aux interrogations, être à l'écoute et prendre en compte suggestions ou attentes de nos concitoyens. Loin d'être un cadre figé, le Plan des Déplacements Urbains doit être le fruit d'une réflexion commune, partagée par le plus grand nombre. Construisons ensemble, dès aujourd'hui, l'agglomération lyonnaise de demain, sans oublier combien l'air et l'espace sont des biens précieux que nous devons protéger et transmettre à nos enfants”.

Trois scénarios ...

Les trois scénarios qui ont été élaborés sont le résultat du travail effectué depuis décembre 1995 par de nombreux élus, experts, techniciens des collectivités compétentes (Etat, Conseil Régional Rhône-Alpes, Conseil Général du Rhône, Communauté Urbaine de Lyon, Sytral